

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le développement durable c'est...

...des atouts pour vous affirmer

Renforcez votre compétitivité

- Anticiper la demande des **clients** sur les aspects sociaux et environnementaux
- Répondre aux **attentes de la société**
- **Fidéliser**, motiver vos salariés
- Réaliser de réelles **économies**

...des atouts pour durer

Réduire les incertitudes

- Anticiper les **risques matériels** : sanitaires, sociaux, environnementaux
- Anticiper les **risques immatériels** : réputation, image

... l'anticipation de l'avenir

La RSE ou Responsabilité Sociétale des Entreprises

Anticipez la norme **ISO 26000** (fin 2010) en affirmant votre engagement sociétal

Marquez votre différence :

- par l'engagement de votre entreprise et de vos salariés dans des démarches sociétales
- par le soutien à une association d'intérêt général

Favoriser la **cohésion d'équipe** autour d'un projet d'entreprise et de projets fédérateurs

RSE : Démarche consistant à rechercher des **performances financières, mais aussi sociales et environnementales**, (...) basée sur des valeurs éthiques de respect.

Source : ADEME

La biodiversité

L'ensemble de l'économie inter-réagit, de façon directe ou indirecte, avec le monde vivant.
Évaluez l'interdépendance de votre entreprise avec la biodiversité
Prévenez la « **taxe biodiversité** » en agissant dès aujourd'hui.

« Faites de vos espaces de vie des espaces vivants »

Les associations membres
du CPIE Béarn

Notre offre d'accompagnement



BÉARN

Vos salariés :

Sensibilisez vos salariés aux démarches éco-responsables, au respect de *l'environnement au travail*
Aménagez et entretenez vos *espaces verts* de façon responsable, réintroduisez-y de la *biodiversité*
Proposez, avec votre *C.E.*, des *sorties nature en Béarn*
Découvrez des *projets innovants*, respectueux de l'environnement sur votre territoire
Participez aux projets de l'association et de ses partenaires

Vos démarches environnementales :

Charte environnement

Agenda 21 d'entreprise ou zone d'activité

Plan de déplacement entreprise/inter-entreprise

Études techniques

Vous bénéficiez :

Du lancement de la dynamique au sein de l'entreprise

De l'animation des différentes phases du projet

Du suivi de la mise en œuvre du projet

D'une force de proposition, de retours d'expériences et d'un centre de ressources

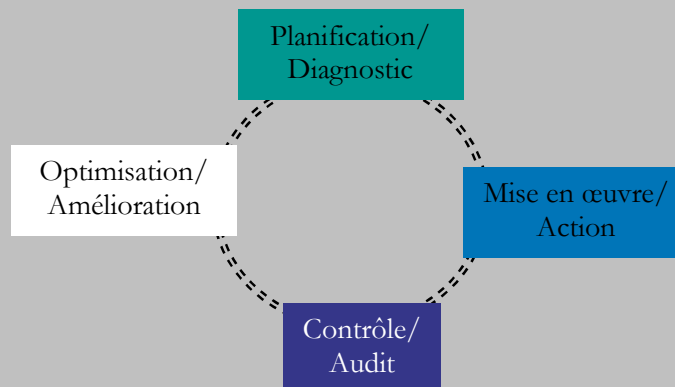
Des compétences d'un organisme de formation agréé

L'agenda 21 de votre entreprise

Outil *d'amélioration continue*, il engage l'entreprise vers un développement durable de ses activités. Il s'agit d'identifier les progrès possibles, sur les thématiques suivantes :

- lutte contre le *changement climatique*,
- préservation de la *biodiversité*,
- *épanouissement* de tous les être humains,
- *cohésion d'équipe et solidarité*
- dynamique de *développement* suivant des modes de production et consommation *responsable*

En pratique, la démarche implique salariés, direction et éventuels actionnaires, et fonctionne sur le principe du *PDCA*



L'agenda 21 prend en compte les aspects environnementaux sociaux et économiques

La valorisation de vos projets environnementaux

La coordination et la communication autour de la Semaine du Développement Durable (tous les ans du 1^{er} au 7 avril)

L'organisation de *visites développement durable* mettant en avant vos projets éco-responsables